



S.a.r.l. CAPUS

2399 Route de Cajarc 46100 BEDUER

Tél.05.65.11.41.01 Fax.05.65.11.41.02

Mail contact@scierie-capus.fr

Site internet : www.scierie-capus.fr

GAEC LE TILLEUL DE PARAMEL

ST CIRGUES

FACTURE n° 26.217 du 10/02/26

page 1/1

Au 01/5/24, augmentation de l'application de l'éco-contribution de 4.38€/m3 (20€/t) sur toutes les livraisons de débits entrant dans la construction de bâtiments en France (C.envi au titre de l'éco-contribution à la gestion des déchets (C.envir.Art.L 541-10).

Désignation	CR	Nb	L (m)	l	e	Quantité	P.U.	Montant	R	T
Commande - N.Ref.26.26 du 9 Février 2026										
Offre de prix n° 26.85 du 9 Février 2026										
DEB.Qual.CHARP DOUGLAS	C18	12	6,00	220	80	1,267 m3	465,00	589,16	R	2
Eco-contrib.(C.envir.L.541-10) [Elm.Couvert.frais]						1,267 m3	4,38	5,55		2

Cheque N° 2508184

*** FACTURE DE BIENS ET SERVICES. TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS ***

CE Norme EN 14081-1:2005+A1:2011. N°attestation 1973-CPR-148. Spécifications techniques : Bois de structure. Réaction au feu D-S2,d0.
 Classement visuel bois frais de sciage selon la norme NF B 52001-1 : 2018
 Certificat des performances CE à télécharger sur notre site www.scierie-capus.fr C18:DOP 01 - D18:DOP 02
 "Seules sont concernées les lignes pour lesquelles une classe de résistance est mentionnée dans la colonne CR"
 Correspondance classes de résistance mécanique / classes visuelles : C18/ST III
 Douglas (PSMN) durabilité naturelle (EN350-2):classe 3-4

Loi 2008-776 du 4/8 + accord interprof. du 9/12/08
 Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.
 Application sans mise en demeure d'une pénalité calculée au taux de l'intérêt légal * 3 et d'une indemnité forfaitaire de 40€ en cas de retard de règlement.

Taxe	Base	Taux	Montant
TVA 2	535,24	20,00%	107,05

TOTAL H.T....	594,71 EUR
remise10,00%..	59,47 EUR
Total HT net	535,24 EUR
Total Taxes..	107,05 EUR

Règlement :par CHEQUE

TOTAL TTC.... 642,29 EUR

Les produits mentionnés [R] ou [r] sont dégagés de la REP. Adhérent VALOBAT n° IDU FR304562_04MNP (C.envir.L541-10)

Conditions générales de vente de convention expresse,nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement,conformément à la loi 80-335 du 12 Mai 1980 Pas d'escompte en cas de règlement anticipé
 Aucune réclamation ne sera prise en considération passé un délai de 8 jours de la date de réception de marchandise. En cas de litige, seuls les Tribunaux de Cahors sont compétents.

Sarl au capital de 91.469 Euros - Siret 343 867 180 00022- APE 1610A - R.C. Cahors B 34386718 - n° TVA FR 53-343 867 180 DOMICILIATION BP OCCITANE FIGEAC IBAN FR76 1780 7008 0400 4212 5701 870 BIC: CCBPFRPTLS